

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34
Nombre de présents : 20
Nombre de représentés : 6
Nombre de votants : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 8 juin 2023

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :

- Le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 8 juin 2023, sous réserve de la modification suivante :
 - supprimer « M. Pierre GRUSSENMEYER » de la liste des personnalités consultatives présentes dans la mesure où son nom figure déjà dans la liste des membres à voix délibérative.

Pièce jointe : procès-verbal de la séance du CA du 8 juin 2023

Acte transmis aux autorités de tutelle le 17 JUIL. 2023	Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023
Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg,
	
Romuald BONÉ	Pierre SCHRUFFENEGGER

Acte n° 55 / 2023

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 25
Nombre de représentés : 6

Nombre de votants : 31

Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Objet : Renouvellement du directeur : procédure et calendrier

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :

- Le calendrier prévisionnel de la procédure ;
- La procédure détaillée ;
- Le texte de l'annonce au bulletin officiel ;
- Les critères d'analyse des dossiers des candidats ;
- Les modalités de candidature et de vote ;
- La composition du groupe de travail ci-après :
 - autour du président du conseil d'administration et du directeur général des services (ce dernier à titre de gestion administrative du travail du groupe de travail) :
 - deux personnalités extérieures : Mme Christelle Joseph-Monory et mme Jeanne-Claire Schnebelen
 - un représentant des professeurs des universités (collège A) : Mme Virginie Goepf-Thiebaut
 - deux représentants des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés (collège B) : M. Benjamin Latour et M. Marc Védrines
 - un représentant des usagers : M. Maxime Terrier
 - un représentant des personnels BIATSS : M. Amir Nahavandi.

Pièce jointe : calendrier, critères d'analyse des dossiers, constitution du groupe de travail, annonce, modalités de candidature, modalités de vote

Acte transmis aux autorités de tutelle le 17 JUIL. 2023	Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023
Le Directeur de l'INSA Strasbourg  Romuald BONÉ	Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg,  Pierre SCHRUFFENEGGER

Affichage et mise en ligne le :

19 JUIL. 2023

Acte n° 56 / 2023

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 24

Nombre de représentés : 6

Nombre de votants : 30

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 3

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Objet : Plan d'action qualité

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,

Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,

Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE :

- Le plan d'action qualité de l'INSA Strasbourg.

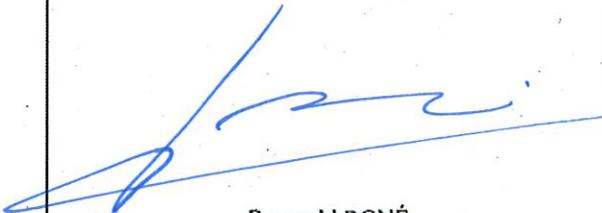
Pièce jointe : plan d'action qualité

Acte transmis aux autorités de tutelle le17.....JUIL... 2023

Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023

Le Directeur de l'INSA Strasbourg

Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg,


Romuald BONÉ


Pierre SCHRUFFENBER

Affichage et mise en ligne le :

19 JUIL. 2023

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 24

Nombre de représentés : 6

Nombre de votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Objet : Désaffectation de locaux

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,

Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,

Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :

- La proposition de désaffectation des locaux à usage d'habitation situés 20 boulevard de la Victoire 67084 Strasbourg, premier étage, d'une superficie de 80 mètres carrés et de 4 pièces, cadastrés sous le numéro cadastre 67482-,-36-0030, en local à usage professionnel avec effet au 1er septembre 2023.

Acte transmis aux autorités de tutelle le17...JUIL., 2023

Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023

Le Directeur de l'INSA Strasbourg

Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg,

Romuald BONÉ

Pierre SCHRUFFENEGGER

Acte n° 58 / 2023

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 22

Nombre de représentés : 7

Nombre de votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Objet : Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) : bilan, programme et projets

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,

Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,

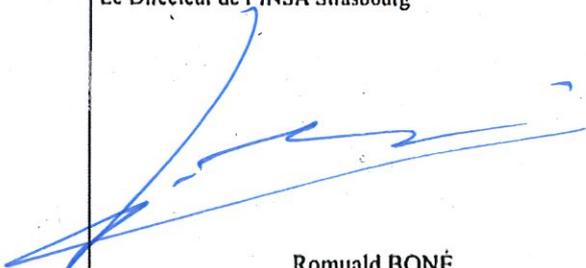
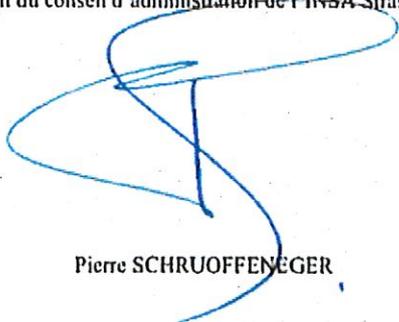
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,

Vu l'avis favorable rendu par le conseil des études,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :

- Le bilan des actions conduites en 2022 sur le financement lié à la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) et la programmation des actions financées par la CVEC pour les années à venir.

Pièce jointe : bilan CVEC 2022 et perspectives années 2023 et suivantes

Acte transmis aux autorités de tutelle le 17 JUIL. 2023	Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023
Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg,
	
Romuald BONÉ	Pierre SCHRUFFENEGER

Affichage et mise en ligne le :

19 JUIL. 2023

Acte n° 59 / 2023

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 21

Nombre de représentés : 7

Nombre de votants : 28

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 1

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Objet : Grilles de formation pour l'année universitaire 2023-2024

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,

Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,

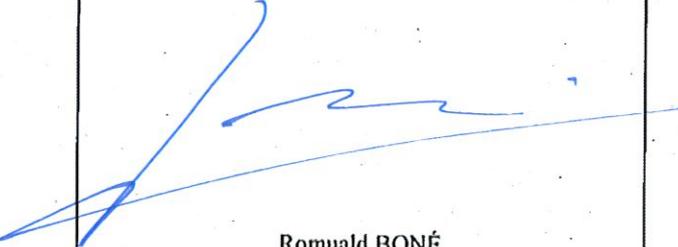
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,

Vu l'avis favorable rendu par le conseil des études,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE :

- Les grilles de formation pour l'année universitaire 2023-2024.

Pièce jointe : grilles de formation 2023-2024

Acte transmis aux autorités de tutelle le 17 JUIL. 2023	Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023
Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg,
	
Romuald BONÉ	Pierre SCHRUOFFENBER

Affichage et mise en ligne le : **19 JUIL. 2023**

Acte n° 60 / 2023

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 21

Nombre de représentés : 7

Nombre de votants : 28

Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

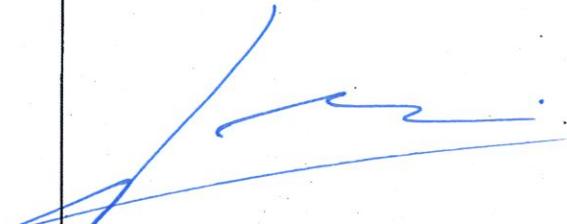
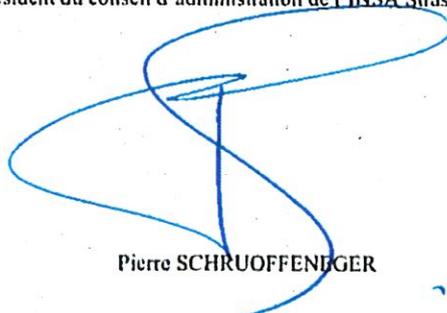
Objet : Horaires d'enseignement

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu l'avis favorable rendu par le conseil des études,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :

- Les horaires d'enseignement applicables à partir du 1^{er} septembre 2023, sous réserve de la modification suivante : dans la ligne « Après Midi Lundi, mardi, jeudi (4) et vendredi », colonne « ST11, FISE, Architecte, Double Cursus AI, HMONP, Masters » : remplacer « 13 h 00 – 14 h 20 (2) » par « 13 h 00 – 14 h 20 (2 & 4) ».

Pièce jointe : horaires d'enseignement

Acte transmis aux autorités de tutelle le 17 JUIL. 2023	Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023
Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg,
	
Romuald BONÉ	Pierre SCHRUFFENGER

Affichage et mise en ligne le : **19 JUIL. 2023**

Acte n° 61 / 2023

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 21

Nombre de représentés : 7

Nombre de votants : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Objet : Rapport d'exécution 2022 du plan d'action en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,

Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,

Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,

Vu l'avis favorable rendu par le comité social d'administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :

- Le rapport d'exécution 2022 du plan d'action en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

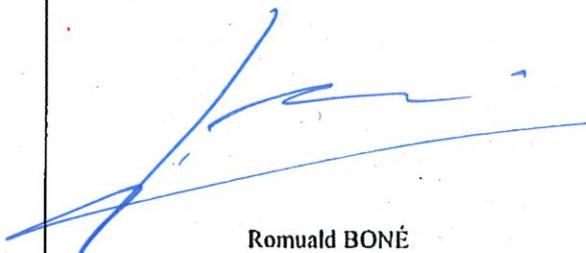
Pièce jointe : bilan 2022 plan d'action en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Acte transmis aux autorités de tutelle le 17 JUIL. 2023

Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023

Le Directeur de l'INSA Strasbourg

Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg.



Romuald BONÉ



Pierre SCHRUFFENEGER

Affichage et mise en ligne le : **19 JUIL. 2023**

Acte n° 62 / 2023

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 21

Nombre de représentés : 7

Nombre de votants : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Objet : Régime d'ouverture / fermeture de l'INSA Strasbourg pour l'année universitaire 2023-2024

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,

Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,

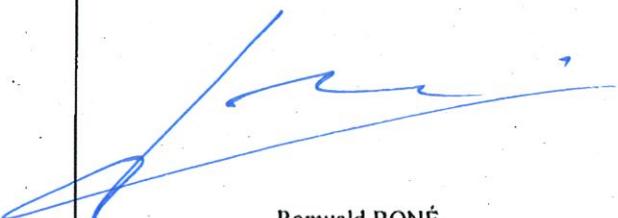
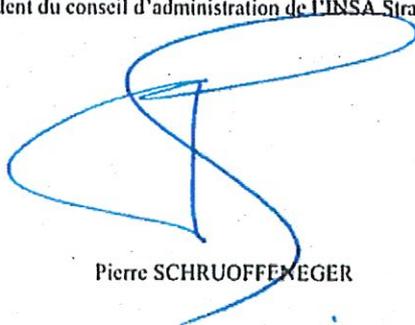
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,

Vu l'avis favorable rendu par le comité social d'administration,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :

- Le régime d'ouverture / fermeture de l'INSA Strasbourg pour l'année universitaire 2023-2024.

Pièce jointe : régime d'ouverture / fermeture INSA Strasbourg 2023-2024

Acte transmis aux autorités de tutelle le 17 JUIL. 2023	Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023
Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg,
	
Romuald BONÉ	Pierre SCHRUFFENEGER

Affichage et mise en ligne le :

19 JUIL. 2023

Acte n° 63 / 2023

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 20
Nombre de représentés : 7

Nombre de votants : 27

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 1

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

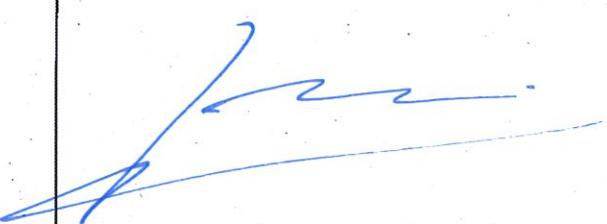
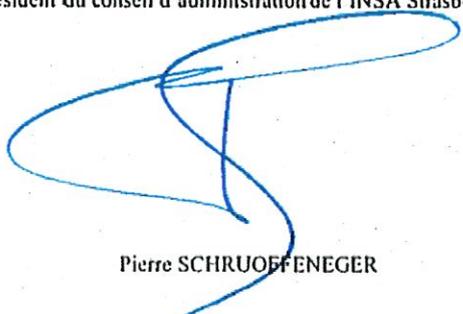
Objet : Référentiel d'équivalences horaires 2023-2024

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu l'avis favorable rendu par le comité social d'administration,
Vu l'avis favorable rendu par le conseil des études,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE :

- Le référentiel d'équivalences horaires applicable à l'INSA Strasbourg pour l'année universitaire 2023-2024 sous réserve de la modification suivante : dans le tableau, lorsqu'il est indiqué uniquement « FIP », ajouter systématiquement « FISA ».

Pièce jointe : référentiel d'équivalences horaires 2023-2024

Acte transmis aux autorités de tutelle le 17 JUIL. 2023	Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023
Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg.
	
Romuald BONÉ	Pierre SCHRUFFENEGER

Affichage et mise en ligne le : **19 JUIL. 2023**

Acte n° 64 / 2023

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 20

Nombre de représentés : 7

Nombre de votants : 27

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Objet : Liste 2023-2024 des fonctions éligibles à la composante statutaire (C2) ou aux primes pour charges administratives (PCA)

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu l'avis favorable rendu par le comité social d'administration,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :

- Le principe consistant à attribuer des montants identiques aux agents assurant les responsabilités administratives listées dans le document joint, indifféremment du dispositif indemnitaire auquel ils émergent selon leur statut (primes pour charges administratives ou composante fonctionnelle du RIPEC).
- Les montants figurant dans le document joint pour l'année universitaire 2022-2023.

Pièce jointe : Prime pour charge administrative et composante fonctionnelle du RIPEC 2023-2024

Acte transmis aux autorités de tutelle le 17 JUIL. 2023	Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023
Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg.
	
Romuald BONÉ	Pierre SCHRUFFENÉGER

Affichage et mise en ligne le : **19 JUIL. 2023**

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 20

Nombre de représentés : 7

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Objet : Modalités d'attribution de la prime individuelle (C3) au titre de l'année 2023

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,

Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,

Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,

Vu l'avis favorable rendu par le comité social d'administration,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :

- L'allocation d'un montant de 32 160 € à l'enveloppe indemnitaire 2023 dédiée à la prime individuelle ;
- L'attribution d'une prime individuelle d'un montant annuel de 4 020 € pour les lauréats (soit 335 € mensuels) ;
- De fixer à 8 le nombre de lauréats de la prime pour l'année 2023 (qui viennent s'ajouter aux détenteurs des PEDR encore en cours et des 11 lauréats 2022).

Pièce jointe : modalités d'attribution de la composante individuelle du RIPEC au titre de l'année 2023

Acte transmis aux autorités de tutelle le1..7...JUIL...2023	Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023
Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg,
	
Romuald BONÉ	Pierre SCHRUFFENEGER

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 20

Nombre de représentés : 7

Nombre de votants : 27

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Objet : Modification des lignes directrices de gestion en matière de promotion

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu l'avis favorable rendu par le comité social d'administration,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :

- Les lignes directrices de gestion en matière de promotion modifiées ci-jointes.

Pièce jointe : lignes directrices de gestion relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'INSA Strasbourg

Acte transmis aux autorités de tutelle le 17 JUIL. 2023	Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023
Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg.
	
Romuald BONÉ	Pierre SCHRUFFENEGGER

Acte n° 67 / 2023

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 20

Nombre de représentés : 7

Nombre de votants : 27

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Objet : Bilan social 2020

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu l'avis favorable rendu par le comité social d'administration,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :

- Le bilan social de l'INSA Strasbourg pour l'année 2020.

Pièce jointe : bilan social 2020

Acte transmis aux autorités de tutelle le 17 JUIL. 2023	Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023
Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg,
	
Romuald BONÉ	Pierre SCHRUFFENEGGER

Affichage et mise en ligne le :

19 JUIL. 2023

Acte n° 68 / 2023

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 20

Nombre de représentés : 7

Nombre de votants : 27

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

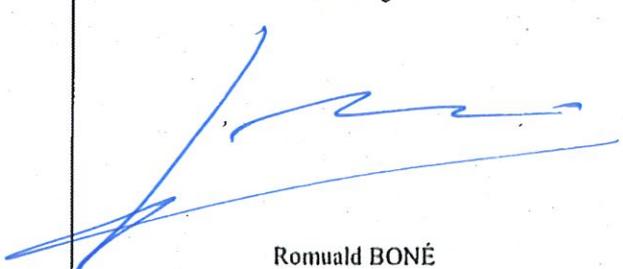
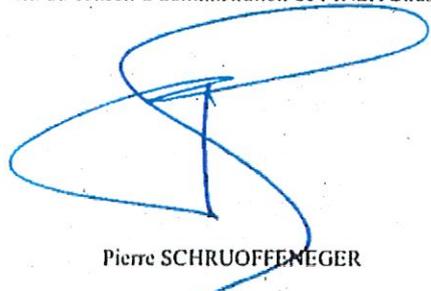
Objet : Protocole de gestion des personnels non-titulaires

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,
Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu l'avis favorable rendu par le comité social d'administration,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :

- Le protocole de gestion des personnels non-titulaires de l'INSA Strasbourg actualisé.

Pièce jointe : protocole de gestion des personnels non-titulaires de l'INSA Strasbourg

Acte transmis aux autorités de tutelle le 17 JUIL. 2023	Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023
Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg,
	
Romuald BONÉ	Pierre SCHRUFFENEGER

Affichage et mise en ligne le : 19 JUIL. 2023

Acte n° 69 / 2023

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 20

Nombre de représentés : 7

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Objet : Tarifs applicables à l'INSA Strasbourg pour l'année universitaire 2023-2024

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,

Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,

Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :

- Les tarifs applicables à l'INSA Strasbourg pour l'année universitaire 2023-2024.

Pièce jointe : tarifs 2023-2024

Acte transmis aux autorités de tutelle le 17 JUIL. 2023

Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023

Le Directeur de l'INSA Strasbourg

Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg.

Romuald BONÉ

Pierre SCHRUFFENEGGER

Affichage et mise en ligne le :

19 JUIL. 2023

Acte n° 70 / 2023

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 20

Nombre de représentés : 7

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Objet : Règlement d'usage de la marque « INSA »

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,

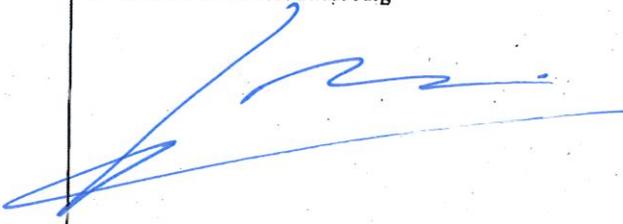
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,

Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE À L'UNANIMITÉ :

- Le règlement d'usage de la marque « INSA ».

Pièce jointe : règlement d'usage marque « INSA »

Acte transmis aux autorités de tutelle le17.....JUIL.....2023	Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023
Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg,
	
Romuald BONÉ	Pierre SCHRUFFENEGER

Affichage et mise en ligne le :

19 JUIL. 2023

Acte n° 71 / 2023

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 20

Nombre de représentés : 7

Nombre de votants : 27

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 1

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN SA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Objet : Convention de partenariat avec l'association Alsace Études Projets (AEP)

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,

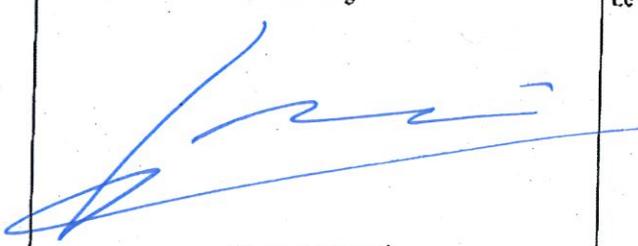
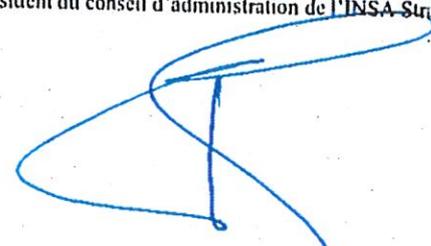
Vu les statuts de l'INSA Strasbourg,

Vu le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE :

- La conclusion de la convention de partenariat entre l'INSA Strasbourg et l'association Alsace Études Projets (AEP), junior entreprise de l'école.

Pièce jointe : convention de partenariat avec Alsace Études Projets (AEP), junior entreprise de l'INSA Strasbourg

Acte transmis aux autorités de tutelle le 17 JUIL. 2023	Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2023
Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg.
	
Romuald BONÉ	Pierre SCHRUFFENEGGER

Affichage et mise en ligne le :

19 JUIL. 2023